

Sermon de Mgr Lefebvre – Vigile de la Pentecôte – Diaconat – 9 juin 1984

Publié le 9 juin 1984
Mgr Marcel Lefebvre
11 minutes

La Porte Latine – FSSPX France – Homélie à Écône, 9 juin 84, Vigile de la Pentecôte, diaconat et sous-diaconat

Mes bien chers amis,
Mes bien chers frères,

Nous voici à nouveau réunis pour une cérémonie d'ordination. Un bon nombre de jeunes étudiants, jeunes séminaristes, vont être ordonnés Diacres et deux de nos amis du couvent des franciscains vont être ordonnés Sous-Diacres.

Ce sont toujours des cérémonies encourageantes, sanctifiantes, qui nous réjouissent et qui réjouissent aussi l'Église et les élus du Ciel. Graver les degrés qui mènent au sacerdoce est une chose qui réjouit les anges et qui réjouit le cœur des hommes, des chrétiens, des vrais catholiques, de ceux qui ont la foi. Car il n'y a pas d'Église sans sacerdoce ; sans sacerdoce il n'y a plus de Sacrifice ; sans Sacrifice il n'y a plus d'Église.

Alors, mes chers amis, c'est à vous qui allez être ordonnés Diacres dans quelques instants, que j'adresserai ces quelques mots, pour vous encourager à suivre les modèles que l'Église vous donne pour le diaconat. Dans les premiers siècles deux saints martyrs sont présentés à nos yeux comme modèles des diacres. Saint Étienne et saint Laurent. Tous deux ont été remarquables par leur foi, par leur dévotion au Saint Sacrement ; remarquables aussi par la grâce de Dieu qui les animait et qui les animait jusqu'au martyre, jusqu'à verser leur sang pour leur foi. Remarquables également dans l'accomplissement de leur fonction. Ils ont été chargés par les apôtres – pour saint Laurent par le pape saint Sixte II – chargés des biens de l'Église. Et ils l'ont fait avec dévouement, avec détachement, avec prodigalité, avec générosité. Ils se sont occupés et ont géré les biens de l'Église pour les pauvres, pour assister ceux qui étaient dans la nécessité, dans le besoin.

Et aussi ils sont des modèles, modèles de pureté, modèles de chasteté tant ils ont été unis à Notre Seigneur dans leur charge, dans leur vie intérieure.

Alors je pense que nous devons méditer et vous devez méditer spécialement sur ces vertus particulières de ces modèles que l'Église nous présente. Et particulièrement j'insisterai aujourd'hui sur l'exemple de saint Laurent, puisque déjà nous avons eu l'occasion de parler de saint Étienne.

Saint Laurent a été martyrisé en l'an 258, par l'empereur Vespasien, sous le pontificat de Sixte II. C'est lui, le pape Sixte II qui l'avait nommé comme archidiaque, donc chef des diacres qui géraient les biens matériels de l'Église romaine.

Et saint Laurent s'est manifesté d'une manière toute particulière par sa foi, au cours de cette persécution violente qui atteignait tout particulièrement tous les membres du clergé depuis le pape jusqu'aux évêques et jusqu'aux prêtres et jusqu'à tous ceux qui participaient aux fonctions sacerdotales. La persécution a sévi, violente.

Et c'est ainsi que le pape Sixte II étant déjà arrêté pour être martyrisé, que son diacre très cher, qu'il avait choisi particulièrement, le suivit et voulut être martyrisé avec lui. Mais le pape lui conseilla de continuer (d'exercer) sa charge, de ne pas souffrir le martyre immédiatement et il lui prophétisait déjà qu'il serait martyr. Il désirait le martyre et il serait martyrisé et dans des conditions horribles, douloureuses, mais qu'il vaincrait et qu'il aurait la couronne du martyre.

Alors, saint Laurent est allé visiter ceux qui fuyaient la persécution, qui se cachaient dans les demeures des chrétiens, qui se cachaient dans les catacombes. Il allait leur porter la Sainte Eucharistie pour les reconforter dans leur effroi, dans leur épouvante de cette persécution et leur donner le courage, d'être prêts eux aussi à subir le martyre.

Ainsi devez-vous faire vous-mêmes, mes chers amis, avoir la foi dans l'Eucharistie. Désormais, par le

diaconat, vous aurez un pouvoir sur le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ. Et pourquoi saint Laurent avait-il ce zèle, de porter l'Eucharistie aux fidèles ? Parce qu'il croyait dans la vertu de l'Eucharistie ; parce qu'il savait qu'il portait Notre Seigneur aux âmes.

Et vous aussi vous aurez cette foi. Lorsque dans des circonstances particulières, vous aurez à distribuer la Sainte Eucharistie, croyez vraiment que vous donnez Jésus Lui-même, dans son Corps, dans son Sang, dans son Âme, dans sa Divinité, aux âmes auxquelles vous distribuez l'Eucharistie.

Pouvez-vous donner un don plus précieux que le Dieu du Ciel et de la terre. Celui qui est mort crucifié par amour pour nous, qui a donné son Sang particulièrement pour la Rédemption des âmes ; a donné l'Esprit Saint ; dont Jésus était rempli. Il donne son Esprit, cet Esprit, Il le communique aux âmes par la Sainte Eucharistie. Cet Esprit qui précisément donne aux âmes le courage d'être martyres s'il le faut, pour professer leur foi en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et cette foi dans les sacrements, implique aussi, la foi dans la grâce, dans la grâce sanctifiante, dans cette grâce qui donne une présence continue avec Notre Seigneur Jésus-Christ, avec son Esprit Saint ; qui est une effusion de l'Esprit Saint dans les âmes, une effusion permanente qui donne un caractère aux âmes, caractère de baptisé, caractère de confirmé - et pour vous - caractère du sacerdoce. Caractère qui est une manifestation particulière de l'Esprit Saint, qui enflamme les cœurs et les âmes et qui leur donne cet Esprit, Esprit de Dieu, Esprit qui voit Dieu, qui est Dieu et qui, par conséquent, contemple Dieu dans l'éternité.

Alors, cette participation à l'Esprit Saint, vous fait participer aussi à la lumière de Dieu dans vos âmes. Et cette lumière implique nécessairement un détachement des choses de ce monde, des choses périssables, des choses terrestres pour s'attacher aux choses divines, pour s'attacher aux réalités divines. L'Église nous dit cela à longueur d'année : *Terrena despiciere et amare...* Ces quelques mots reviennent constamment dans nos oraisons, dans toutes les prières de l'Église.

Pourquoi cela ? Est-ce que vraiment les choses de ce monde sont méprisables ? Elles sont méprisables au regard de Dieu, parce qu'elles ne sont rien par rapport à Dieu et que, malheureusement, nous nous y attachons. Nous nous attachons à ces choses de la terre et nous les apprécions d'une manière qui ne convient pas, qui n'est pas juste, qui n'est pas vraie. Précisément dans la mesure où nous avons les yeux de Dieu en nous par l'Esprit Saint, si nous voyons vraiment et que nous nous efforçons de voir les choses comme le Bon Dieu les voit, alors nous comprenons l'insignifiance des choses matérielles, des choses de ce monde par rapport aux choses spirituelles, par rapport aux choses de Dieu, par rapport aux choses éternelles, des choses qui ne sont que temporelles et par conséquent qui disparaîtront, qui n'ont pas de consistance.

Alors de penser que les âmes s'attachent plus même qu'aux biens de Dieu, jusqu'à désobéir à Dieu, jusqu'à les aimer plus que Dieu, alors nos âmes doivent manifester notre attachement à Dieu et ce détachement des choses terrestres par un esprit de renoncement, par un esprit de pauvreté. Et c'est ce que manifestaient ces diacres, dans l'emploi qu'ils avaient des richesses de l'Église. Pourtant ils avaient dans les mains des richesses dont ils auraient pu peut-être profiter et hélas, peut-être détourner à leur profit certains biens de l'Église.

Et n'y a -t-il pas un danger, même pour nous qui aurons des biens de l'Église, des biens qui ne nous appartiennent pas et que nous aurons à gérer. Est-ce que nous n'essayerons pas d'en profiter un peu pour nous-mêmes ?

Nous devons réfléchir à ces choses et mettre comme principe de notre action, ce détachement des biens de ce monde afin de ne jamais utiliser des biens qui ne nous appartiennent pas pour notre intérêt personnel. Et je dirai même que c'est là la condition chrétienne. Les chrétiens savent que tout ce qu'ils ont, soit ce qui leur appartient, est à Dieu, appartient d'abord à Dieu et, par conséquent, tous les biens qui leur sont donnés et dont ils sont apparemment propriétaires...Mais (en fait) ils ne sont pas propriétaires. Nous ne sommes pas propriétaires, nous ne sommes jamais propriétaires, puisque nous sommes des créatures ici-bas, qui ne demeurent pas. Un jour, il faudra bien abandonner la propriété. On ne sera pas toujours propriétaires des biens terrestres. Lorsqu'il faut mourir, il faut bien abandonner toutes choses. Tout ce que nous croyons être à nous pour l'éternité. Non, les biens temporels ne sont pas nôtres en définitive, ils sont à Dieu, appartiennent à Dieu et Dieu nous demandera

comment nous avons géré les biens qu'il nous a donnés.

Et non seulement les richesses matérielles, mais même les biens que nous avons avec nous. Notre corps qui nous a été donné pour servir Dieu et non pas pour nous servir nous-mêmes, non pas dans un but égoïste, mais dans un but de charité. Qu'avons-nous fait de ce corps que le Bon Dieu nous a donné ?

Et là encore ces diacres sont pour nous des modèles. Ils ont gardé leur corps dans la chasteté, dans la pureté, ils ne l'ont pas utilisé pour leur volupté personnelle. Non. Ils ont voulu servir Dieu totalement, complètement, jusqu'à la mort, jusqu'au martyre. Et nous avons besoin de réfléchir à cela. Car les tentations sont nombreuses dans ce monde pervers, dans ce monde d'impureté, dans ce monde qui recherche les biens charnels, les biens temporels.

Alors nous devons nous préserver. Et Jésus nous donne des conseils : la vigilance. « Veillez et priez pour que vous n'entriez pas dans la tentation ». C'est bien ce que Notre Seigneur dit : *vigilate et orate* : veillez et priez.

Veillez pour éloigner les tentations ; veillez pour fuir les occasions. Si nous nous laissons entraîner dans les occasions, comment ne tomberons-nous pas ? Il faut fuir les occasions, le péché. Priez, faites pénitence, soyez sobres : *sobrii, estote, vigilate*. C'est encore l'Évangile qui nous le dit.

Et puis cette sobriété nous aidera, en faisant pénitence, à éloigner de nous les tentations.

Profitez aussi fréquemment du sacrement de pénitence. Le sacrement de pénitence a pour effet particulier d'éloigner les tentations ; donne une grâce particulière pour nous éloigner du péché. Le sacrement de pénitence - encore une fois - n'est pas fait uniquement pour nous délivrer d'un péché grave, mais pour nous donner les grâces nécessaires pour éviter le péché.

Et c'est pourquoi, nous devons utiliser fréquemment ce sacrement de pénitence que le Bon Dieu nous a donné pour nous maintenir dans la vertu et particulièrement dans la vertu de pureté, dans la vertu de chasteté.

Et puis enfin la dévotion à la très Sainte Vierge, dévotion envers la Vierge Marie. Elle, mère de toute pureté, de toutes grâces, demandons-lui de nous garder dans cette vertu. Car enfin, si nous approchons de Celui qui est la virginité même, la perfection même, la pureté même. Notre Seigneur Jésus-Christ, que vous pourrez porter dans vos mains, n'est-il pas juste et digne, que vous soyez purs vous aussi. Vous qui portez Celui qui est la source de toute pureté ; de toute virginité. Voilà l'exemple que nous donnent ces diacres qui ont été des modèles en ces premiers siècles et qui ont répandu des grâces immenses autour d'eux, grâces de sainteté, grâces de sanctification. Alors nous pensons aussi, que par vos prières, par les prières de ceux qui sont ici présents, par les prières de vos prêtres ici présents, vos amis qui sont venus et ceux du séminaire qui vous aident à vous former comme futurs prêtres, nous sommes certain que les grâces du Bon Dieu descendront sur vous au cours de cette cérémonie et que le Bon Dieu vous communiquera les vertus des Diacres Laurent et Étienne qui sont vos modèles, par l'intercession de la très Sainte Vierge Marie.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.